

## [Texte]

a number of groundfish licences in the Gulf which can be reactivated. At the time of poor landings in cod some fishermen had to divert to other types of fishing such as crabs and shrimp, and because they did not renew their licence for groundfish now they are not permitted to fish inside the Gulf for groundfish.

For these larger trawlers outside the Gulf, during 1979 there have been two major increases in their quotas for redfish in Division 3P & 4VsW and also for codfish 4VsW. So we question the economic need for these trawlers to come inside the Gulf.

We also foresee probably a gear conflict between large vessels and small vessels which fish the same area.

We also want to point out that we are fishing cod right now at a relatively small length. The common practice in the industry has been that a pound and a half cod is good for market. We question this. We believe we should give the fish a chance to grow a little longer and then be able to spawn. Although maybe a pound and a half fish has a chance to spawn in its life, we question that too.

Mr. Godin pointed out the crab fishery, which is a very negative fish in the Gulf too.

In the last three years our cod landings in the Gulf have doubled almost every year. As you know, we were in very bad shape in 1976-77, and we would like to make sure this increase will keep on.

Thank you, Mr. Chairman.

• 1035

**The Chairman:** Thank you, Mr. Carbonneau. Our third statement will be presented to the Committee by Mr. Bruce Lewis who represents the Prince Edward Island Fisheries Department. Mr. Breau.

**Mr. Breau:** Mr. Chairman, just a point of clarification. I wonder if Mr. Lewis could indicate if he is speaking with the authority of his minister on behalf of the government, and if he also represents the views of the government of New Brunswick.

**The Chairman:** Mr. Lewis.

**Mr. Bruce Lewis (Prince Edward Island Fisheries Department):** As far as P.E.I. is concerned, yes. I understood New Brunswick, but I better not say yes.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Breau. Mr. Lewis.

**Mr. Lewis:** I think with respect to the 4T cod situation and what is happening, many of the small communities, the people involved in those communities in the gulf, do not have many options for either employment on shore or at sea so the fishery is the area for the big opportunity. The proper development

## [Traduction]

interdisent la pêche l'hiver. Il y a des permis de pêche de poisson de fond dans le golfe qui pourraient être validés de nouveau. Au moment où les prises de morue ont diminué, il y a des pêcheurs qui ont dû se tourner vers d'autres opérations comme la pêche au crabe et aux crevettes. Comme ils n'ont pas renouvelé leurs permis de pêche au poisson de fond, ils se voient interdire la pêche à ce poisson dans le golfe actuellement.

En ce qui concerne les gros chalutiers en dehors du golfe, au cours de 1979, ils ont eu droit à deux augmentations importantes de leurs quotas pour le saumon, dans la division 3P et 4VsW, et pour la morue, dans la division 4VsW. Nous nous demandons donc si ces chalutiers ont besoin de venir dans le golfe pour être rentables.

Nous prévoyons en outre des difficultés avec les gros bateaux de pêche qui viennent au même endroit que les petits bateaux de pêche.

Nous tenons à signaler que nous pêchons la morue relativement de petite taille. De façon générale, l'industrie estime qu'une morue d'une livre et demie peut être vendue. Nous mettons en doute cette pratique cependant. Nous croyons que le poisson doit avoir une chance de croître davantage et de frayer. Un poisson d'une livre et demie a peut-être une chance de frayer, mais nous en doutons.

M. Godin a parlé de la pêche au crabe, qui est une pêche très limitée également dans le golfe.

Au cours des trois dernières années, nos prises de morue dans le golfe ont doublé presque chaque fois. Vous n'ignorez pas qu'en 1976-1977 nous étions en très mauvaise posture. Nous voudrions faire en sorte que cette augmentation se maintienne.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Carbonneau. Le troisième exposé va nous être présenté par M. Bruce Lewis, qui représente le ministère des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard. Monsieur Breau.

**M. Breau:** Monsieur le président, j'aimerais obtenir une précision. Je me demande si M. Lewis peut nous dire s'il parle ou non de son ministre et au nom de son gouvernement, et s'il est également le porte-parole du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

**Le président:** Monsieur Lewis.

**M. Bruce Lewis (ministère des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard):** Oui, pour ce qui est de l'Île-du-Prince-Édouard; je crois avoir entendu «Nouveau-Brunswick», mais je ferais mieux de m'abstenir de dire oui.

**Le président:** Merci, monsieur Breau. Monsieur Lewis.

**M. Lewis:** Pour ce qui est de la situation de la pêche à la morue dans la sous-zone 4T, un bon nombre des habitants des petites localités, dans le Golfe, ne disposent pas de beaucoup d'options d'emplois à terre ou sur mer; la pêche est donc la ressource principale de la région. La gestion et le dévelop-